|  |
| --- |
| CADRE DE REPONSE  **LOT 1 : VRD – CLOTURES PAYSAGERES** |

**Le présent Cadre de réponse complété par le candidat constitue sa proposition technique.**

**Ce cadre est exhaustif : toutes les fiches ou rubriques doivent être renseignées par le candidat, selon les indications données au présent Cadre de réponse ; le candidat n’a pas à produire d’autres informations ou documents que ceux étant expressément sollicités dans le présent Cadre de réponse.**

**Les rubriques et sous-rubriques correspondantes au présent cadre de réponse sont à redimensionner et/ou à dupliquer autant que de besoin.**

|  |  |
| --- | --- |
| **A - Objet du marché** |  |

Le marché a pour objet des Travaux de mise à niveau de la sûreté des bâtiments de France Travail, telles que ces prestations sont décrites au Contrat et aux Cahiers des charges fonctionnels et techniques (CCFT) applicables.

Le présent cadre de réponse concerne le lot n°1 – VRD, Clôture, portails portillons et Clôtures paysagères

|  |  |
| --- | --- |
| **B - Identification du candidat** |  |

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat (ou du mandataire en cas de groupement constitué en application des articles R.2142-19 à R.2142-27 du code de la commande publique).

* Raison ou dénomination sociale :
* Adresse :
* Téléphone :
* Courriel :
* Personne à contacter pour toutes questions sur l’offre du candidat :
* Date :

**FICHE 1 – Organisation et planification de la prestation**

**1.1. Préparation des chantiers**

1.1.1. Procédure proposée pour la réalisation de la Coordination avec les autres intervenants à l’opération et moyens de communication utilisés :

*Le candidat détaille la procédure ou les procédures qu’il compte mettre en œuvre pour prendre en compte les spécificités de France Travail et se coordonner avec les autres intervenants. Il présente également les moyens de communication utilisés à cet effet.*

**1.2. Réactivité de l'intervention**

1.2. Le prestataire précise, en jours ouvrés, quels sont ses délais maximums d'intervention suite à l’émission du bon de commande par France Travail

(NB : ce délai devient contractuel et fait l'objet de l'application de pénalités s'il n'est pas respecté

A peine d’irrégularité de l’offre, le délai d’intervention ne peut pas être supérieur à 21 jours ouvrés)

Intervention sous ….. jours maximum

|  |
| --- |
| **FICHE 2 – Modalités de réalisation des travaux et moyens mobilisés** |

**2.1. Continuité du service en site occupé**

*Le candidat présente le pilotage, les procédures et les moyens mis en œuvre pour assurer la continuité de service* *au travers des 2 cas d’usage ci-dessous.*

***Cas pratique 1 : Installation d'un portail séparant la zone de parking agents de la zone de parking public***

*Les travaux consistent en :*

*- la fourniture et la poste du portail ;*

*- la réalisation des fondations ;*

*- la réalisation du câble électrique associé ;*

*- la réalisation de toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition ;*

*- la motorisation du portail ;*

*- la fourniture des dispositifs de sécurité et leur mise en œuvre ;*

*- la mise en place de la signalisation au sol ;*

*- la mise en service du portail.*

*Soit en termes de prestations à assurer :*

* *Fourniture et pose d’un portail ;*
* *Motorisation d’un portail ;*
* *Dispositifs de sécurité liés à l’installation d’un d’un portail ;*
* *Signalisation au sol liée à l’installation d’un portail*
* *Préservation du mobilier (CCFT commun) ;*
* *Tri et traitement des déchets de chantier (CCFT commun) ;*
* *Nettoyage de fin de chantier (CCFT commun) ;*
* *Fourniture des notices et PV (CCFT commun) ;*
* *Propreté & nettoyage extérieur (CCFT commun).*

***Cas pratique 2 : Création et plantation d'une haie végétale de 1.80 m de haut \* 100m de long (3 côtés d’un*** *rectangle : 25m+25m+50m) visant à clôturer le parking public France Travail*

*Les travaux consistent en : (liste non-exhaustive) :*

*- la fourniture et la mise en œuvre des œuvres de tuteurage de haies ;*

*- la fourniture et la mise en œuvre d’haubanage si besoin ;*

*- la fourniture d’ancres si besoin ;*

*- la fourniture de clôture végétales ;*

*- la fourniture de terres végétales ;*

*- la mise en place de terres végétales ;*

*- la plantation des arbustes et végétaux ;*

*Soit en termes de prestations (liste non-exhaustive) :*

* *la fourniture des œuvres de tuteurage de haies ;*
* *la mise en œuvre des œuvres de tuteurage de haies*
* *la fourniture et la mise en œuvre d’haubanage si besoin ;*
* *la fourniture d’ancres si besoin ;*
* *la fourniture de clôture végétales ;*
* *la fourniture de terres végétales ;*
* *la mise en place de terres végétales ;*
* *la plantation des arbustes et végétaux ;*
* *Préservation du mobilier (CCFT commun) ;*
* *Tri et traitement des déchets de chantier (CCFT commun) ;*
* *Nettoyage de fin de chantier (CCFT commun) ;*
* *Fourniture des notices et PV (CCFT commun) ;*
* *Propreté & nettoyage extérieur (CCFT commun).*

**2.2. Moyens humains et techniques mobilisés**

2.2.1 Présentation du nombre d'équipes simultanées et l’équipement de chaque équipe mis à disposition de France Travail

*Le candidat présente les moyens humains et techniques qu’il est en mesure de mobiliser pour répondre aux cas pratiques 1 et 2 ci-dessous, le nombre d'équipes simultanées et l’équipement de chaque équipe mis à disposition de France Travail pouir le cas pratique 1 uniquement.*

***Cas pratique 1 : Installation de dix portillons sur dix agences différentes dans un délai de trente jours***

*Les travaux consistent en :*

*- la fourniture et la poste du portillon ;*

*- la réalisation des fondations ;*

*- la réalisation du câble électrique associé ;*

*- la fourniture des ventouses*

*- la fourniture et la réalisation des potelets pour actionner les boutons poussoirs ;*

*- la réalisation de toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition ;*

*- la motorisation du portail ;*

*- la mise en service du portillon.*

***Cas pratique 2 : Création et plantation d'une haie végétale de 1.80 m de haut \* 100m de long (3 côtés d’un rectangle : 25m+25m+50m) visant à clôturer le parking public France Travail, sur cinq agences dans un rayon d’action de trente km, dans un délai de trente jours ouvrables***

*Les travaux consistent en : (liste non-exhaustive) :*

*- la fourniture et la mise en œuvre des œuvres de tuteurage de haies ;*

*- la fourniture et la mise en œuvre d’haubanage si besoin ;*

*- la fourniture d’ancres si besoin ;*

*- la fourniture de clôture végétales ;*

*- la fourniture de terres végétales ;*

*- la mise en place de terres végétales ;*

*- la plantation des arbustes et végétaux ;*

**FICHE 3 – Développement durable : gestion et traitement des déchets**

**3.1. Gestion et traitement des déchets**

3.1.1. Présentation des procédures de gestion des déchets sur le chantier et à l’issue de ce dernier

*Le candidat détaille la ou les procédures qu’il compte mettre en œuvre pour la gestion des déchets, aussi bien pendant qu’à l’issue du chantier et comment il entend rendre compte à France Travail.*

3.1.2. Présentation des procédures de traitement des déchets de chantier

*Le candidat détaille la ou les procédures qu’il compte mettre en œuvre pour le traitement des déchets de chantier. Sans s’y limiter, il détaille notamment les procédures associées, les filières de recyclage ou de valorisation associées, le formalisme de ses attestations de valorisation, de ses bordereaux de dépôt et leurs modalités de remise à France Travail.*